

COMPTE RENDU MENSUELLE ATTAC marsan 2-10-2023

Présent-es -Julie, Aline, Christian B., Lucette, Eliane, Guy, Bernard C., Alain E., Céline, Jeanne Marie F., Lydie, Marie L.

Excusé-es - Pierre, Béatrice, Thibault

Rappel - Nous avons inauguré ce mois-ci notre nouveau format appelé les "**mensuelles ouvertes**". Ces dernières étaient déjà ouvertes à tous évidemment. Mais nous avons souhaité accentuer ce côté convivial et ouvert, en sortant des salles de la mairie et en proposant notre rendez-vous mensuel au Cercle des Citoyens. L'autre changement, c'est que nous allons travailler des thématiques lors de ces mensuelles, afin que les personnes intéressées puissent s'informer, et discuter différents sujets, facilement et/ou proposées un thème en particulier.

1- Cycle thématique «Tout le monde à table ! Reprenons en main notre alimentation»

samedi 14 octobre Table ronde « la Sécurité Sociale de l'Alimentation : les Girondins l'expérimentent, parlons en avec eux » dans le cadre de la fête des 10 ans de l'ADEAR à Tartas. Une trentaine de personnes y ont participé (assos, personnes de tout poil, élus). Vous pouvez demander le CR.

samedi 18 novembre Arpentage du livre « Reprendre la Terre aux machines » de l'Atelier Paysan à la Maison Eco Citoyenne de Mont de Marsan. Participation de Benjamin Maugey de l'Atelier Paysan et La Smalah.

Nous avons bon espoir de pouvoir organiser une journée bilan ou point d'étape pour une suite en fanfare avec les organisations du collectif SSA.

2- Festival ciné attac la première réunion a eu lieu le lundi 16 octobre BONNE NOUVELLE le festival est en vie. Julie, Pierre, Alain E., Christian B., Lucette, Aline, Jeanne Marie, Eliane et Guy seront à la manœuvre. Il est encore temps de les rejoindre pour la préparation et/ou proposer des films.

Prochaine réunion lundi 13 novembre – de 19h à 20h30

3- Les ami-es des Soulèvement de la Terre

En juin, Gérald Darmanin annonce la dissolution du mouvement des Soulèvements de la Terre, ce qui a eu pour conséquence la création partout en France de groupes de soutien dont celui des Landes SDLT40. Attac marsan fait parti de ce mouvement. Jusqu'à présent : 3 réunions, un texte qui sera peut être remanié, le mouvement est en pleine réflexion pour savoir « que faire et comment ? » Pour les personnes qui souhaitent y participer, écrire à soutiensdlt40@proton.me

Le CR de la réunion d'octobre n'est pas finalisé.

4- Projet Agrivoltaïque / Projet Terre'Arbouts

site officiel qui présente le projet <https://colidee.com/o80p375/comprendre1003.htm>

A l'invitation du Modef et de la Confédération Paysanne 40, Attac marsan représenté par Eliane, Guy, Bernard C., Aline, Christian B. ont participé à la réunion du 4 octobre 2023.

2 pièces jointes : compte rendu de la réunion et communiqué de presse

5- Eliane et Guy proposent qu'Attac marsan organise un **temps d'information et de réflexion sur la LGV et les grands projets inutiles** pour le début de l'année 2024 avec l'intervention de Julien Milanési.

6- Thématique d'Octobre : "Alerte OGM !" intervention de Christian Berdot jeune militant des Amis de la Terre

Les nouveaux OG : que signifie la proposition de déréglementation de la Commission européenne (communiqué de presse des Amis de Terre)

- Dissémination dans la nature de nouveaux OGM non testés. Les impacts directs et indirects de l'introduction de nouveaux OGM dans la nature n'ont pas jusqu'à maintenant été évalués. Par exemple, aucune recherche n'a été menée sur la manière dont les nouveaux OGM interagissent avec les abeilles et autres pollinisateurs, ni sur la manière dont les cultures d'OGM peuvent accélérer la perte de biodiversité.
- Suppression du droit de savoir des consommateurs, tel que le définissent les traités européens et la législation alimentaire générale de l'UE. En excluant les nouveaux OGM des exigences d'étiquetage, les consommateurs, les agriculteurs et l'ensemble de la chaîne alimentaire ne peuvent plus savoir si les semences, les ingrédients et les produits alimentaires finis qu'ils achètent contiennent ou non de nouveaux OGM.

- Privation des gouvernements de leur droit d'interdire la culture de nouveaux OGM sur leur territoire. Depuis 2015, dix-sept gouvernements ont déjà interdit la culture d'OGM.
 - Abolition des responsabilités de base de l'industrie des biotechnologies, comme fournir une méthode de test pour chaque nouvel OGM qu'elle développe. La nouvelle législation rend impossible pour les agriculteurs et le secteur alimentaire qui souhaitent produire des aliments conventionnels, biologiques ou sans OGM de se protéger contre les contaminations indésirables. La Commission européenne propose de faire payer les méthodes d'analyse par ceux qui veulent éviter les nouveaux OGM et de supprimer les registres publics de culture.
 - Impossibilité pour les autorités nationales de contrôler la sécurité alimentaire des nouveaux OGM, car l'industrie biotechnologique n'est plus tenue de fournir des méthodes d'analyse et les opérateurs ne sont plus obligés de tracer le produit tout au long de la chaîne alimentaire.
 - Création d'un précédent en matière d'élaboration de lois à l'initiative des entreprises. La proposition de la Commission européenne se fonde sur les promesses faites par l'industrie concernant des produits qui sont encore dans les tuyaux, sans qu'une étude de base ni une évaluation indépendante de la durabilité réelle des nouveaux OGM n'ait été menée.
- 1 pièce jointe, un document très bien fait de la Confédération Paysanne.**

Prochaine mensuelle - lundi 6 novembre - à 19h30
Au Cercle des Citoyens 7 rue du Maréchal Bosquet (Mont-de-Marsan)

Julie aura le grand plaisir de nous présenter le livre
Redonner du sens au travail. Une aspiration révolutionnaire, de Thomas Coutrot et Coralie Pérez . - Paris : Seuil, 2022.